

Communiqué de Presse

Le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) a le plaisir d'annoncer que le premier jour de la fête de l'Aïd al-Adha (fête du sacrifice) aura lieu le Mardi 21 Aout 2018 correspondant au 10ème jour du mois de Dul-Hijja 1439, au lendemain du grand rassemblement des pèlerins sur le Mont Arafat.

Le CFCM présente ses meilleurs vœux de Santé, de Bonheur et de Prospérité à l'ensemble la communauté musulmane. Le **CFCM** appelle les **Musulmans de France** à partager ce grand moment de Fraternité et de Solidarité avec l'ensemble de la communauté nationale.

Les capacités des abattoirs étant limitées, le CFCM réitère sa recommandation d'étaler l'abattage sur les trois jours de l'Aïd al-Adha.

Le CFCM rappelle aux **Musulmans de France** que **le sacrifice par délégation** est autorisé de façon unanime. Il est largement pratiqué, notamment, par les pèlerins le jour de l'Aïd **al-Adha**.

Le sacrifice devra s'effectuer dans les abattoirs agréés par les Pouvoirs Publics, dans le strict respect de la Réglementation en vigueur et des principes religieux qui régissent l'abattage rituel.

Enfin, le CFCM réitère son appel aux familles musulmanes à inviter les Réfugiés pour partager avec eux des moments de fraternité et de solidarité, afin de soulager leur souffrance.

Fait à Paris, le Dimanche 12 Aout 2018,

Ahmet OGRAS